







Face aux chaises vides des conseillers généraux,

Depuis les élections professionnelles de novembre 2008, six CTP ont eu lieu. A celui d'avril, le niveau de service public dans les collèges a reçu un avis défavorable : votre contre des syndicats et absence de conseillers généraux. **Le président du Cg a passé outre cet avis et plutôt que de répondre aux questions de fond, (sur le pourquoi du vote contre), a proposé qu'un conseiller général dispose de trois voix au CTP : INADMISSIBLE** Lors du CTP consacré aux collèges, ils n'étaient que 2 sur 7 mais pour ces mêmes collèges, ils trouvent le temps d'aller inaugurer des drapeaux et des totems !

Les conseillers généraux sont sept à siéger au CTP, A la CGT nous sommes quatre. Qui est présent, et actif, en CTP ?

Pour la présence

	Conseillers généraux	Elus Cgt
23.04.2009		
31.03.2009		
26.02.2009		

Pour l'activité : voir les tracts qui rendent compte des CTP sur l'espace syndical

nous n'avons pas participé au CTP du 18/06/2009

Chaque année le CTP est consulté sur la **Formation.. Nous avons demandé qu'un CTP soit entièrement consacré à ce sujet**, demande nécessaire plus que jamais cette année : bilan du plan actuel, examen du plan de formation 2009-2011, mise en place de réformes importantes : Droit Individuel à la Formation, diminution drastique des formations initiales en catégorie A et B. **Cela nous a été refusé.** Devant autant de désinvolture, nous avons décidé de ne pas y participer, **nous refusons que les instances paritaires ne servent qu'à afficher « dialogue social » dans la vitrine du Cg.** Pour les dossiers à l'ordre du jour voir ci-dessous.

Formation

Difficile de s'y retrouver avec la nouvelle réforme : quelle formations relèvent du DIF ? du perfectionnement ? Où sont passées les formations initiales ? Je m'inscris individuellement ou c'est mon service qui m'inscrit ? A quoi, à qui, sert le livret de formation ? Formation dans ou hors Plan ? Autant de questions sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain tract.

N'hésitez pas à vous inscrire en formation, (bordereau d'inscription sur Finistnet) votre chef de service doit vous répondre et argumenter sa réponse en cas de refus. Faites-nous part des difficultés.

Réorganisation des Dir P.Agées/P .Handicapées et Insertion.

Voir le tract sur la Solidarité sur l'espace syndical de Finistnet.

Réorganisation de la Dir. des déplacements

La diminution des charges de travail est la conséquence d'externalisation, petit à petit, de missions autrefois faites par les salariés du Conseil général.